

APPEL à PRESTATAIRE POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE FORMATION

1- Contexte ; problématique et objectifs du projet :

AccèsBanque Madagascar, filiale du groupe Accessholding, avec son réseau d'agences implanté en zones rurales et urbaines, réparties dans régions de l'île est une banque promotrice de la banque digitale.

Du haut de ses quinze années d'expérience, elle souhaite aujourd'hui, plus qu'auparavant, mieux servir ses compatriotes, de toute classe sociale et situation professionnelle.

Dans cette optique, AccèsBanque souhaite lancer **un projet pour faciliter l'accès des micros ; petites et moyennes entreprises aux services financiers**. Le contexte local rythmé par les problèmes de gestion financière ; le manque de d'éducation et de sensibilisation ; ainsi que les coûts liés aux services financiers rendent la population sceptique à la bancarisation et au recours aux services financiers.

A travers son projet, la banque aspire à informer, à sensibiliser et à inciter la population à l'utilisation des services financiers ; en se fixant les objectifs suivants :

- 50% des participants ayant été informellement servis financièrement auront recours aux services financiers formels ;
- 60% des participants non bancarisés seront bancarisés ;
- 50% des participants auront plus recours aux services financiers qu'auparavant ;

Le programme devra atteindre :

- **X** bénéficiaires dont 60% sont des femmes ;
- **X** des participants seront des nouveaux clients de la banque ; impliquant une augmentation du nombre de déposants et d'emprunteurs auprès de la banque.

2- Périmètre du projet

Le projet se concentre sur les Zones Rurales où se situe AccèsBanque Madagascar, particulièrement les zones ci-après :

- DIANA (Diégo et Ambanja)
- SAVA (Sambava)
- ATSINANANA (Tamatave)
- HAUTE MATSIATRA (Fianarantsoa)
- AMORON'i MANIA (Ambositra)
- FITOVINANY (Manakara)
- ATSIMO ANDREFANA (Tuléar)
- MENABE (Morondava)

3- Description des missions :

Pour mener à bien le projet et atteindre les objectifs fixés, AccèsBanque Madagascar fait aujourd'hui appel aux services de consultants ou d'organismes aptes à déployer les activités ci-après :

- **Former les cibles identifiées à l'éducation financière conformément aux besoins identifiés en amont.**
 - Elaborer le programme de formation conforme aux objectifs du projet (Syllabus ; Outils ; ressources ; méthodologies)
 - Concevoir les évaluations afférentes au programme de formation (fixer les KPI, évaluation à chaud, à froid)
 - Déployer le programme de formation au niveau des zones.

- **Accompagner les bénéficiaires dans la démarche de bancarisation : aider à la souscription des participants aux produits et services financiers disponibles en fonction de leurs besoins :**
 - Elaborer le programme de suivi et accompagnement post – formation ;
 - Exécuter ledit programme.

- **Evaluer le projet : élaboration des divers rapports et livrables.**

- Concevoir les divers livrables et rapports liés au projet ;
- Rester fidèle aux KPI et assurer une évaluation transparente des réalisations conformément aux objectifs de départ.

4- Les critères d'éligibilité des organismes :

- **Expérience :** Le prestataire doit avoir une expérience avérée dans la formation en éducation financière, ainsi que dans la conception et la mise en œuvre de programmes de formation pour des publics variés.
- **Expertise technique :** Le prestataire doit disposer d'une expertise technique dans le domaine de l'éducation financière et des produits et services financiers.
- **Connaissance du marché local :** Le prestataire doit avoir une connaissance approfondie du marché local et de la culture financière des cibles identifiées pour la formation.
- **Références :** Le prestataire doit être en mesure de fournir des références solides et vérifiables de projets similaires.
- **Compétences en communication :** Le prestataire doit avoir des compétences en communication pour interagir avec les cibles identifiées et les aider à comprendre les concepts financiers complexes.
- **Capacité à élaborer des évaluations :** Le prestataire doit être capable de concevoir des évaluations qui permettent de mesurer l'impact de la formation sur les bénéficiaires.
- **Capacité à accompagner les bénéficiaires :** Le prestataire doit être en mesure de mettre en place un programme de suivi et d'accompagnement post-formation pour aider les bénéficiaires à mettre en pratique les concepts appris et à souscrire aux produits et services financiers appropriés.
- **Capacité à travailler en équipe :** Le prestataire doit être capable de travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes du projet pour assurer une coordination efficace et une communication régulière.
- **Respect des délais et des budgets :** Le prestataire doit être en mesure de respecter les délais et les budgets fixés pour le projet.

5- Les documents à fournir par les consultants :

- Feedback de compréhension du projet
- Syllabus de formation
- Plaquette de présentation de l'organisme ou des consultants ; avec des références ;
- Plan prévisionnel d'exécution du projet (ressources : humaines et matérielles ; budgétaires)
- Echancier de réalisation du projet.

Les documents sont à faire parvenir par e-mail à l'adresse recrutement@accesbanque.mg **avant le vendredi 28 Octobre 2022 à 18h00** sous la référence **APPFE_ABM_2022.**

La sélection se fera la semaine du 31 Octobre 2022.

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter l'adresse lean@accesbanque.mg sous la référence **INFOFE_ABM_2022.**

6- Annexe

Les livrables associés au projet :

- Feedback de compréhension du projet ;
- Syllabus de formation
- Les services et produits les plus utilisés par les bénéficiaires (5 pages)
- Rapport d'analyse
- Rapport de formation
- Rapport d'accompagnement post formation
- Rapport d'évaluation du projet
- Rapport d'exécution du budget sur les activités d'éducation financière réalisées.